

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté la résolution approuvant le projet particulier suivant :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPVL-2024-27 visant à permettre une habitation multifamiliale de structure jumelée de 4 logements aux 2494-2496-2498, rue Vimont (lot 1 927 301) (district d'Antoinette-Robidoux)	10 septembre 2024 20 septembre 2024

2. Une copie de ce projet particulier peut être consultée sur <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à greffe.VL@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 20 septembre 2024.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil